

## AFFAIRES QUÉBÉCOISES

### Du pareil au même

Ça commence à sentir le roussi. Paul Martin tourne frénétiquement. Il n'est pas en campagne électorale, il faut le croire puisqu'il le dit. Il s'agite pour prendre le pouls des citoyens, pour sortir, dit-il, de sa tour d'ivoire. On le comprend de vouloir respirer autre chose que l'air empoisonné d'Ottawa. Il y a là-bas une odeur de purin qu'il ne veut plus sentir. Il s'en éloigne donc pour répandre sa poudre à récurer, sa poudre aux yeux de tous ces Québécois et Québécoises qui ne décolèrent pas. Les sondages se suivent et se ressemblent : la clientèle électorale du Québec ne bouge pas de la même manière que les divers segments canadien. Mystère et boule de gomme.

Le voilà donc, mardi dernier, devant la Chambre de commerce de la capitale provinciale jouant les grands réformateurs. Tout ce qu'il y a de spins doctors et de scribes à gages gravitant dans l'entourage du PLC a été conscrit pour l'occasion. Il faut fabriquer du solennel. Plus important encore, il faut donner l'impression de la rupture. Le plus vieil artisan de la stratégie d'asphyxie fiscale du Québec veut avoir l'air d'un homme neuf. Il va changer la culture politique du gouvernement du Canada parce qu'il est désormais le numéro un. Il faut le croire, il fait même des efforts pour avoir des trémolos dans la voix. Il veut vraiment que ça change : fini le copinage, dit-il. Il faut le croire. Il va vraiment faire le ménage. Ce n'est plus nécessaire, ces méthodes de voyous.

Il faut reprendre les allures et les conduites de fair play. Les Canadiens n'aiment pas ce qu'ils voient, même s'ils en apprécient les effets. Ottawa a réglé la question québécoise - du moins aime-t-on à le penser en se rassurant avec le Clarity Bill et les déclarations ampoulées de la nouvelle cohorte de mercenaires. Les Jean Lapierre de ce monde ne sont pas seulement des parvenus, ce sont des revenus. Ils en sont revenus, en effet, de leurs humeurs post-Meech, ils en sont revenus des bouderies et des émotions- mauvaises-conseillères. Ce sont des gens raisonnables, désormais, qui s'activent. Pierre Pettigrew (La Presse,

18 mars, 04) nous l'affirme : voilà venu le temps d'agir en citoyens responsables ; et voter pour le Bloc Québécois, c'est agir de façon irresponsable, c'est se désolidariser de la tâche - ô combien exaltante - d'élire des pions qui vont aller figurer comme concierges dans le numéro de vaudeville qu'on nous joue.

Fin le spectacle sur l'unité nationale. Exit la question du Québec. Notre idéal désormais, à nous les Québécois qui ne sommes pas nommés dans la constitution qu'on a nous a imposée, c'est de fournir des manœuvres qui vont se donner des airs de gestionnaires sérieux au service du grand timonier de la vadrouille. La noble tâche, la grande ambition ! De quoi faire rêver la jeunesse : être enfin responsable de quelque chose ! Tenir le porte-ordures, faire la chasse aux souillons, effacer les traces d'une opération qui visait à nous déposséder de nos référents, à détourner nos symboles, à brouiller nos débats publics, à saboter nos institutions, bref à faire de nous des Canadiens de la province de Québec, c'est-à-dire des Québécois oblitérés, un peuple sans nom.

Paul Martin se présente comme l'homme qui tourne la page. Mais il reste dans le même livre. Il n'en change même pas de chapitre. C'est l'homme du Canada unitaire tel qu'il a contribué à le mettre en place à grands coups de bonne gouvernance comme lui seul a pu l'illustrer avec le détournement de la Caisse d'assurance-emploi. Il va faire ce qu'il dit, il faut le croire. Il va d'autant plus farouchement tenir à sa réforme administrative que ses choix politiques sont arrêtés. Il veut être le père du nouveau Canada, c'est-à-dire du vieux Canada qui a enfin réalisé ce qui aura été aussi bien un phantasme qu'un objectif : neutraliser le Québec, phagocyter ses réussites, oblitérer le nom et l'existence de son peuple. Il faut croire ce qu'il dit : il n'est pas en campagne électorale. Il campe le décor. Il place le vocabulaire et tente de façonner les catégories conceptuelles dans lesquelles les médias rendront compte de la campagne qu'il déclenchera lorsque les signaux qui comptent, ceux du Canada, lui paraîtront les plus favorables.

Paul Martin s'est activé cette semaine à fabriquer une toile idéologique dans laquelle il espère bien engluer le débat. C'est de la vulgaire manœuvre de manipulation. Le rapport politique est aussi lourd qu'auparavant : Ottawa se comporte comme une force d'occupation. Le changement de méthode ne fera pas la différence. Ceux qui vont continuer de s'offusquer de ce qu'Ottawa a tenté d'acheter la loyauté des Québécois avec le programme des commandites passeront à côté de l'essentiel.

Ils ne feront pas de travail critique, ils construiront un point de vue d'autant plus utile qu'il aura l'air d'être contestataire. Ils contribueront tout simplement à occulter la logique fondamentale : le Canada n'a pas besoin de cette loyauté, il lui suffit de pouvoir brandir une rhétorique que ses mercenaires québécois peuvent utiliser pour se légitimer. Ottawa gère désormais avec le seul souci de contenir le Québec. La possibilité d'y faire des gains électoraux n'est certes pas négligeable - il se pourrait même que les résultats au Québec provoquent l'élection d'un gouvernement minoritaire - mais elle ne prend son sens qu'en fonction de l'évolution de la majorité canadienne. Ce sont les mouvements de l'opinion au Canada qui lui donnent son poids et son sens. Le Québec, plus que jamais, est accessoire. (Un accessoire peut être utile même s'il n'est indispensable.) Ce serait ironique qu'il en coûte sa majorité à Paul Martin. Mais si tel devait être le cas, ce ne sera pas en raison d'un désaccord sur la place du Québec dans le Canada mais bien davantage l'expression d'une sanction ontarienne sur la manière dont les libéraux s'y sont pris pour l'y tenir.

" Le gouvernement ne sera jamais plus pareil " nous serinait cette semaine Paul Martin. Les Québécois ne s'y tromperont pas, les opérations cosmétiques sur la gouvernance ne changeront rien de fondamental. Maquillage ou réforme administrative, c'est du pareil au même. Le rapport politique reste inchangé. L'État canadien n'est pas le nôtre.

Robert Laplante

## Entrevue avec Robert Laplante, le 19 mars 2004

La Presse Québécoise a interrogé le Directeur de l'Action nationale, Robert Laplante, en marge de la publication d'un tiré à part dont il est l'auteur : "Revoir le cadre stratégique".

LPQ : Dans notre lutte pour réaliser l'indépendance, pourquoi faut-il revoir le cadre stratégique ?

R.L. : Pour plusieurs raisons, mais deux, au moins, s'imposent d'évidence. La première, c'est le changement radical du contexte dans lequel nous faisons désormais le combat pour la souveraineté. Le Canada d'aujourd'hui n'a plus beaucoup de choses en commun avec le Canada de 1980 ou même le Canada de 1995. Le Canada a réagi très vigoureusement au référendum de 1995 et il a accéléré son mouvement de concentration unitaire. On ne peut plus penser mener notre combat dans les mêmes circonstances. C'est la première raison, et elle est la plus fondamentale, puisque le type de domination exercé sur nous s'est accru d'un cran : l'étau s'est resserré. Il faut aussi, et c'est la deuxième raison, revoir nos orientations. Notre approche ne peut plus être la même; et elle a d'ailleurs donné tous ses fruits. Il n'est plus possible maintenant de trouver le moindre espace à la promesse d'un bon gouvernement. Le Canada est en train de disloquer la capacité de l'État québécois d'agir avec cohérence, et un gouvernement souverainiste ne peut plus même prétendre, tant la marge de manœuvre s'est rétrécie, administrer la province de Québec dans le sens de nos intérêts. C'est un piège. La prochaine fois qu'un parti souverainiste prendra le pouvoir, il devra donc s'emparer des institutions de l'État pour réaliser la souveraineté.

LPQ : La politique de rupture, énoncée dans le tiré à part, est-elle nécessaire ?

R. L. : Elle est absolument nécessaire et incontournable. Il n'y a plus de possibilité de gouverner le Québec dans l'espace que le Canada lui laisse, qui soit compatible un tant soit peu avec notre héritage historique, avec nos valeurs et nos objectifs de société. Nous devons désormais prendre le pouvoir pour rompre ce carcan et mettre en place les instruments dont nous avons besoin pour nous doter du pays dont nous rêvons. Cette politique de rupture ne recherche plus de dialogue avec le Canada, mais fixe son intérêt sur le Québec lui-même. Dans cette démarche, le Québec est au centre de notre monde et il est à lui seul sa référence. Tout le débat sur le partenariat, de toute façon, a été tranché. La réponse du Clarity bill a été : prenez le Canada tel

qu'il est et prenez-le à nos conditions. Nous n'en avons rien à faire. Ce que nous voulons, c'est associer le plus grand nombre de Québécois possible à l'émergence de l'État que nous voulons et non pas celui qui apparaîtrait acceptable au Canada. Ce projet, une fois adopté, va nous placer en négociation avec le Canada, cela va de soi. Mais nous ne serons plus en dialogue inconditionnel, nous ne quêterons rien au Canada. Nous ferons valoir nos intérêts selon les règles du droit international et selon la logique qui prévaut dans n'importe quel contexte de relation internationale, celle de l'intérêt mutuellement bien compris.

LPQ : Vous donnez un autre sens au mot référendum. Pourriez-vous nous l'expliquer ?

R.L. : C'est un des aspects importants de la proposition élaborée dans "Revoir le cadre stratégique". Nous avons eu le tort, nous les souverainistes, de considérer le référendum comme un moment inaugural de la démarche d'accès à la souveraineté. C'était une conception étroite et, à certains égards, fautive du processus démocratique tel qu'il est défini dans notre système électoral et notre régime politique. Le moment inaugural pour un parti souverainiste qui se présente devant l'électorat, c'est la prise du pouvoir. Un parti souverainiste demande à l'électorat de lui confier le mandat d'utiliser l'État pour mettre en place les institutions d'un Québec indépendant. S'il a bien travaillé, c'est le résultat de ce travail qui est soumis à la ratification référendaire. Ainsi, le référendum devient le moment, où le gouvernement souverainiste se présente devant le peuple pour l'associer au résultat de son travail. En d'autres termes, c'est proposer la ratification des institutions du Québec indépendant à l'assentiment de la volonté populaire. À cet égard, le référendum devient donc un instrument de validation qui requiert et, là-dessus, c'est essentiel, l'appui de la majorité de la population, 50% plus un. Mais 50% plus un, non pas sur un mandat de négocier, mais bien 50% plus un, sur la configuration réelle de ce qu'est un Québec indépendant. Ce vote référendaire couvrira notre Constitution, nos institutions et notre futur régime politique. Et si ce vote est favorable (50% plus un), la Constitution

devient de facto exécutoire, et le soir du référendum, le Québec proclamera son indépendance

LPQ : Vous nous parler d'une démarche souveraine, pourriez-vous nous en décrire les grandes lignes ?

R.L. : Dans un premier temps, organiser une campagne électorale sur le thème suivant : " pour une politique de rupture ". Ce qui veut dire que le parti souverainiste utilisera l'État pour mettre en place les institutions d'un Québec indépendant. Aussitôt élu, ce gouvernement appliquera son programme en créant une Constitution provisoire, qui pourrait être et qui devrait être la Loi 99, notre réponse de l'Assemblée nationale à l'adoption du Clarity bill d'Ottawa. Mais une Loi 99 renforcée par la création d'une Cour constitutionnelle québécoise et par la création d'une citoyenneté québécoise. Cette première phase terminée, devra suivre la convocation d'une Commission spéciale de l'Assemblée nationale ayant pour mandat l'élaboration de la Constitution du Québec indépendant. Il faut bien insister sur une Commission de l'Assemblée nationale, car ce n'est plus un parti qui est appelé à présider la démarche mais l'Assemblée nationale. Ce sera désormais le rôle de l'État du Québec de réfléchir et de travailler à l'élaboration de ces instruments-là. Les représentants de chacun des partis à l'Assemblée nationale en feront partie. Cette Commission aura pour mandat de produire un rapport qui sera déposé à l'Assemblée nationale et qui fera l'objet d'une ratification référendaire. Pour faciliter la reconnaissance internationale, cette Commission devra être accompagnée d'un comité d'observateurs internationaux qui pourront témoigner à la fois de l'intégrité et de la transparence de la démarche.



# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

## Suggestions de lecture

Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, en quatre volumes, au Septentrion. Ces livres sont très documentés et offrent une lecture agréable et très juste de l'histoire du Québec.

Andrée Ferretti, Gaston Miron, *Les Grands textes indépendantistes*, Typo.

Le tome 11 de cet excellent choix de textes paraît ce printemps. Il a été préparé par Andrée Ferretti seule puisque Gaston Miron, malheureusement, est parti trop vite, comme l'on sait. Ces recueils de textes sont un instrument de base pour celui qui veut prendre connaissance de ce qui a été écrit sur le problème politique et culturel du Québec.

Robert Laplante, *Chronique de l'enfermement*, *Écrits sur la minorisation du Québec*, L'Action nationale Éditeur, 2004. L'analyse la plus lucide de la situation politique du Québec parue ces dernières années.

## François St-Louis d.d.

Denturologiste

Fabrication et réparation  
de prothèses dentaires



6305 St-Denis, Montréal, Québec,  
H2S 2R8 Tél:(514) 271-8724

*Le livret de l'heure pour accéder à l'indépendance du Québec,  
Pour se le procurer, communiquez avec l'Action nationale (514) 845-8533, prix 3\$.*

## Une démarche souveraine

(extrait du tiré à part : Revoir le cadre stratégique de Robert Laplante)

"...C'est le Canada qui nous divise mais c'est autour du Québec que nous voulons que nous ferons notre unité.

Sans prétendre épuiser le sujet, il est néanmoins possible de tracer les grandes lignes de ce que pourrait être, schématiquement, le cadre stratégique et la démarche d'accession à l'indépendance.

### • L'élection d'un parti souverainiste est un moment inaugural.

Le parti souverainiste élu a le mandat de mettre en place l'appareil législatif et administratif pour réaliser la souveraineté.

### • Promulgation d'une Constitution provisoire.

La loi 99 adoptée par l'Assemblée nationale peut constituer le noyau dur de cette constitution provisoire. Son but est de marquer qu'un gouvernement souverainiste n'est pas un gouvernement provincial. La constitution comporterait en conséquence des ajouts substantiels à la loi 99, entre autres :

- Création d'une citoyenneté québécoise définissant l'éligibilité et les conditions de participation au processus constituant qui mettra au monde le Québec indépendant.
- Création d'une cour constitutionnelle québécoise ayant juridiction sur toutes les compétences constitutionnelles définies à l'Acte d'Amérique du Nord britannique de 1867. Le Québec proclame qu'il a l'autorité sur tous les domaines de compétence sauf sur ceux qui sont nommément attribués au gouvernement fédéral. La ratification d'une Constitution par voie référendaire viendra remplacer cette Constitution provisoire et elle constituera une proclamation d'indépendance.

### • Convocation d'une commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'élaborer la Constitution du Québec indépendant.

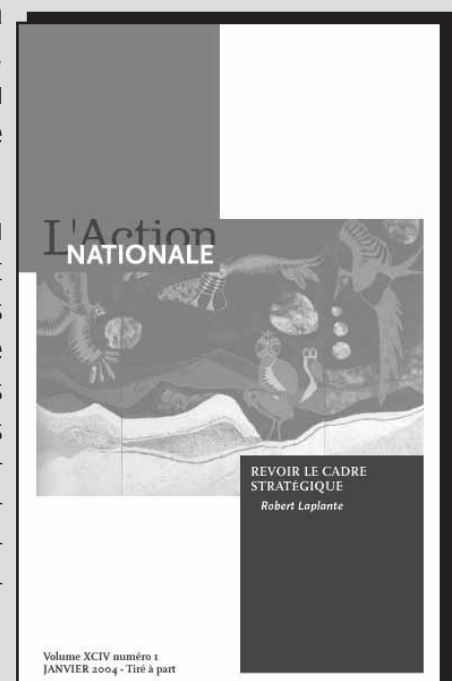
Cette commission aurait dix huit mois pour élaborer un projet. Le projet peut évidemment contenir les balises dans lesquelles le Gouvernement du Québec entend conduire les discussions avec Ottawa pour ce qui est du partage des biens, de la dette, du calendrier de dévolution etc.

- Création d'un comité d'observateurs internationaux qui pourront témoigner de la transparence et de l'intégrité démocratique de la démarche. Ce comité aura également le mandat de rendre compte de la démarche référendaire de ratification.

### • Référendum de ratification de la Constitution.

La campagne référendaire portera sur les mérites intrinsèques de ce projet. Dessine-t-il les contours du Québec que nous voulons ?

- S'il est ratifié, le référendum devient exécutoire, le Québec devient indépendant ipso facto.
- Si le projet est rejeté, plusieurs scénarios sont plausibles. Celui qui a le plus grand potentiel : la convocation d'une Assemblée constituante tenue de faire le point et mandatée pour faire une proposition de ralliement qui pourrait consister soit en une série d'amendements à la Constitution provisoire, soit en un nouveau projet complet de Constitution.
- Le nouveau texte issu de la Constituante serait soumis à ratification lors du scrutin électoral de fin de mandat. Les partis politiques auraient alors le devoir de faire campagne pour ou contre, de proposer de l'amender, le bonifier etc.



Volume XCIV numéro 1  
JANVIER 2004 - Tiré à part

## Le virus du Nil : propagation fulgurante à travers l'Amérique!

### Un virus d'origine africaine

C'est en 1937, dans le secteur Upper West Nile en Afrique, qu'a été découvert la maladie associée au virus du Nil occidental (VNO). Le virus s'est répandu rapidement dans tout le continent africain. En Afrique, en 1974, on rapporte 3000 humains infectés et 1 mort.

### De l'Afrique à l'Amérique

En août 1999, plusieurs cas d'encéphalite sont rapportés dans le quartier Queens de l'état de New York et plus tard dans le Bronx. Les cas d'encéphalite augmentent dans la ville de New York et dans d'autres villes du même État. Des spécialistes américains trouvent enfin la cause : le virus du Nil.

Le VNO s'est répandu de façon fulgurante en Amérique du Nord. En effet, partant de New York, le VNO a pris 5 ans (1999-2003) pour se manifester partout en Amérique du Nord, au Mexique et au Brésil.

L'Alaska, l'Oregon et Hawaii n'ont pas encore été touchés par le VNO.

La croyance populaire voulait que le Canada puisse être épargné dû au climat. La barrière climatique n'a pas fonctionné puisqu'en 2001, la province de l'Ontario était touchée par le virus du Nil. En 2003, 8 provinces canadiennes étaient touchées.

Il y a eu environ 8000 humains infectés par le VNO en 2003 aux États-Unis. Au Canada, en 2001, on a trouvé des moustiques et des oiseaux infectés par le VNO; aucun cas humain. Au Canada, en 2002, on a trouvé de plus en plus de moustiques et d'oiseaux infectés par le VNO; au moins 324 cas humains en Ontario et 18 cas au Québec. Aucun décès associé au VNO au Québec. En 2003, on a trouvé des cas humains au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en C-B. Plus de 1000 cas humains dans 3 des provinces de l'Ouest en 2003, alors qu'il y en avait eu 0 en 2002.

### Du moustique à l'humain

La susceptibilité d'être infecté par le VNO dépend des habitudes de vie. Si on passe très peu de temps à l'extérieur, il y a peu de chances d'être infecté. Et si on passe beaucoup de temps à l'extérieur, encore faut-il

qu'il y ait des espèces de moustiques capables de transmettre le VNO pour être infecté. En effet, ce ne sont pas toutes les espèces de moustiques qui transmettent le VNO. Le développement des symptômes associés à la présence du VNO dans notre organisme dépend de notre état de santé, de notre système immunitaire, etc.

Avant l'apparition du VNO au Canada, le contrôle biologique des moustiques s'effectuait uniquement pour diminuer leur nuisance dans certaines municipalités. Depuis 2002, le gouvernement du Québec confie à des spécialistes le contrôle biologique dans le but de diminuer les risques d'infection et de transmission du VNO et ainsi limiter sa propagation. Parallèlement, à ce type de contrôle, il continue toujours de se faire du contrôle biologique des moustiques pour diminuer leur nuisance. L'été prochain, à Terrebonne, se pratiquera d'importants travaux ayant pour but de diminuer la nuisance des insectes piqueurs dans cette municipalité et par le fait même diminuer les risques que des moustiques transmettent le VNO à des humains.

Daniel Gingras

*"Qu'on le veuille ou pas, notre État français nous l'aurons: nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage"*

- Lionel Groulx

*"Ottawa a décidé qu'il y aurait une métropole au Canada: Toronto. Et l'État canadien a agi en conséquence. Le sort de Montréal dans le Canada, c'est celui d'une ville régionale de moyenne importance"*

- Robert Laplante

## Les Martingales

O combien de Martin, combien de capitaines,

qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,  
dans ce morne horizon se sont évanouis !

Tout jeune encore, il reçut la graisse d'état !

C'est ainsi qu'au roi des Bouffons succéda le roi des Bougons !

Enfin un homme d'action...

Pour tout changer en or,

il n'avait vraiment pas besoin de Lapierre filant sophisme !!

Comman dites-vous ? Pas au courant ?

Tout confier à Don Alfonso, c'était courir après la gaffe !

À force de chinoiser, il a réussi à presser l'assurance-emploi !

Ce qui était prévu pour deux millions coûtera deux milliards ?

Il y a de quoi être en beau fusil !

Pour être branchés, il vous suffit d'une clique !

Sur ses impôts, barbadez-le de questions !

Faites-lui confiance pour vous mener en bateau...

Hélas, il fit naufrage dans l'amère Fraser !

Il réussira sans doute à passer son éternité dans un paradis fiscal...

(Jean Châtillon)

## Une stratégie pour réaliser l'indépendance

Je souhaiterais que tous les Québécois lisent le dernier livre de Robert Laplante,

Chronique de l'enfermement, et spécialement le dernier chapitre dont on a fait un tiré à part, Revoir le cadre stratégique. Ce texte est probablement celui qui décrit et analyse de façon la plus lucide la conjoncture actuelle, et propose la démarche la plus réaliste et la plus efficace pour accéder à l'indépendance.

Pour Robert Laplante, il y a une urgence d'agir. "Au rythme où se conjuguent la politique de régression libérale et la construction du Canada unitaire, il ne restera bientôt plus grand-chose des moyens d'action du gouvernement du Québec pour faire l'histoire". Et il ajoute plus loin: "Un peuple ne peut pas toujours vivre en dessous de son potentiel et passer le meilleur de ses énergies à se refaire une raison quand l'horizon se dérobe".

La situation confuse actuelle ne peut durer. Robert Laplante veut que le Québec entreprenne une démarche souveraine. Qu'il cesse de se considérer comme une province, qu'il se voie comme un peuple, et agisse en conséquence. Il propose une démarche "qui suppose et met en acte le peuple du Québec et son Assemblée nationale comme seule instance de légitimité". Au lieu de négocier des conditions de notre existence avec d'autres, nous nous disons à nous-mêmes: voici ce que nous sommes, et nous agissons en conséquence.

La démarche souveraine qui est décrite est très simple et très cohérente. Le parti souverainiste se fait élire avec "le mandat de mettre en place l'appareil législatif et administratif pour réaliser la souveraineté". Il promulgue une constitution provisoire, convoque une commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'élaborer la Constitution d'un Québec indépendant. Cette constitution est soumise au un référendum. Si elle est ratifiée, le Québec devient indépendant. Si elle ne l'est pas, on retourne au travail. On propose une Constitution modifiée.

Ce qui est gratifiant dans cette démarche, c'est que nous n'allons pas quémander quoi que ce soit à d'autres, nous nous disons à nous-mêmes ce que nous voulons être.

Il est impossible de résumer le texte de Robert Laplante qui est très riche, très rigoureux, très motivant. Tout ce que je souhaite, c'est que mon lecteur le lise le plus attentivement possible. Il trouvera une piste de réflexion très éclairante, et un plan d'action emballant.

Depuis l'élection du Parti québécois en 1976, le Québec a fait un bon bout de chemin. Il s'agit maintenant de franchir la dernière étape. Il faut que les indépendantistes coordonnent leur action, adoptent une stratégie précise et rigoureuse. Il me semble que le texte de Robert Laplante peut parfaitement inspirer, éclairer et encadrer cette démarche.

Paul-Émile Roy

## Un siècle d'intrusions

o À partir de 1994-95, le gouvernement fédéral a dépensé plus dans les champs de compétence du Québec et des provinces (66,7 milliards\$) que dans ses propres champs de compétence (60,6 milliards \$)

o Au cours des cinq dernières années, les dépenses intrusives du gouvernement fédéral ont augmenté plus rapidement qu'au cours de toute autre période de l'histoire canadienne, passant de 62,6 milliards \$ à 81,3 milliards \$

o Au cours des cinq dernières années, l'essentiel des nouvelles dépenses du gouvernement fédéral a été consacré aux intrusions

o Depuis un siècle (1904-2004), les dépenses intrusives du gouvernement fédéral ont été en hausse constante, inversant complètement la nature du fédéralisme canadien tel qu'il a été conçu en 1867

o Les membres du comité n'ont pas été en mesure de trouver un seul champ de compétence exclusive du Québec exempt de dépenses intrusives du gouvernement fédéral

o Le comité propose un plan de retrait du gouvernement fédéral des champs de compétence du Québec, avec une compensation financière évaluée à 10 milliards \$ sur la base de l'année financière 2002-03, sans qu'aucune modification constitutionnelle ne soit nécessaire

Source : Bloc Québécois

